

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	12 (1966)
Heft:	7-8
Rubrik:	Activité des Sociétés Suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés Suisses en France

ANNECY

M. Eugène Choquard, président du Cercle suisse d'Annecy, a reçu tout récemment la médaille de vermeil de la Fédération française de tir pour son talent de grand tireur et sa contribution, durant des années, au développement de ce sport.

**

La citoyenneté d'honneur de la ville de Faverges a été conférée à trois de nos compatriotes : MM. Robert Staübli, Walter Scheller et Conrad Freytag, pour l'importante contribution qu'ils ont apportée au cours de plusieurs décennies dans le développement de cette cité haut-savoyarde.

Toutes nos félicitations. — La Rédaction.

BORDEAUX

Le Comité du Club suisse de Bordeaux a choisi cette année Lamothe-Montravel, petite localité située près de Castillon-la-Bataille, en Gironde, comme but de sa sortie de printemps. Plus d'une centaine de personnes, attirées sans doute par un menu prometteur ou peut-être par le site verdoyant, se sont retrouvées à l'hôtel du Château, ancien manoir rénové entouré de vastes jardins aux ombrages accueillants.

On remarquait parmi les convives un groupe important de l'A.P.G.I.S. et quelques autres amis français, dont M^{me} Laporte, maire de Lamothe, ainsi que M. le Consul général Berthod et Madame.

Au dessert, le président, M. Henri Belvisotti, se fit un plaisir de remettre un magnifique bouquet de fleurs à M^{me} Laporte et à M^{me} Berthod, ainsi qu'une boîte de bonbons à M^{me} Rundstein, épouse de notre dévoué encaisseur.

Ensuite, M. Berthod prononçait une allocution, dans laquelle notamment il demandait à tous les Suisses présents d'inciter leur famille restée au pays, à participer à la votation sur le nouvel article constitutionnel concernant les Suisses à l'étranger.

Cette journée très agréable, favorisée par un temps splendide, se termina par la visite de la tour du château Michel-de-Montaigne, situé près de Lamothe.

R. M.

NANTES

Le dimanche 12 juin, la Société suisse de bienfaisance de Nantes, perpétuant une tradition bien établie, a convié, à un déjeuner amical, ses membres et amis dans la ravissante cité de Champtoceaux, à 30 kilomètres au nord de Nantes, sur la rive gauche de la Loire.

En l'absence de M. Maurer, consul, c'est sous la présidence d'honneur de M. Perret et de Madame qu'une trentaine de membres et sympathisants a répondu à la convocation du Comité et de son président, M. Robert Badel.

Après une allocution de M. Perret, le président fit un court exposé sur le Congrès de Rouen. Le R.P. Hitter prit ensuite la parole pour glorifier, avec la malice et l'humour qu'on lui connaît, le rôle du Suisse, chez lui et ailleurs...

Et c'est par des chants patriotiques et des productions diverses que s'est achevée cette rencontre dont chacun emporte un agréable souvenir.

Le carnet du Messager

M. et M^{me} François Scribe ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils, Frédéric, 7, rue Saint-Simon, 78 - Versailles.

Tous nos vœux. — La Rédaction.

TOULOUSE

SOCIETE HELVETIQUE DE BIENFAISANCE

L'Assemblée générale annuelle de la Société helvétique de Bienfaisance s'est déroulée dans les salons du « Clocher de Rodez » à Toulouse, sous la haute présidence de M. le Consul général Berthod.

M. Zryd, président de la S.H.B., remercie l'Assemblée et trace les principaux événements survenus à Toulouse au sein de la Colonie. Il remercie tout spécialement M. le Consul général Berthod de l'aide apportée par lui.

M. Edmond Tissot, vice-président, fait un compte rendu de l'activité de la section bienfaisance au cours de l'exercice.

M. Scherrer, trésorier, présente le compte rendu des opérations de trésorerie de l'année.

Enfin, M. le Consul général Berthod prit la parole pour un très intéressant exposé sur toutes les questions concernant les Suisses à l'étranger.

Vers 13 heures, après l'Assemblée générale, une copieuse choucroute vint satisfaire les appétits de tous, Suisses et amis français, membres de l'A.P.G.I.S. qui s'étaient joints à nous.

Dans le courant de l'après-midi, M. le Consul général Berthod fit un très spirituel exposé sur le Tessin, commentant des diapositives de grande qualité. Tout le monde avait passé une journée magnifique, dans une ambiance typiquement suisse.

E. T.

Congrès des Suisses de l'Est

tenu le 27 mars 1966
A HUNINGUE
AU RESTAURANT
AU « TIVOLI »

Par un temps pluvieux froid et du vent, les participants arrivent tous en voiture au lieu du rassemblement. Il est 9 h 45, vu le mauvais temps, nous dirigeons tout ce monde au « Tivoli », sans l'aide de l'autocar qui est là à disposition. Il y a des délégués de Strasbourg, de Mulhouse, de Delle et d'Epinal. A chaque instant arrivent

nos invités, et vers 10 h 15 tout est au complet, environ soixante personnes.

Sans tarder, la séance du travail débute avec une allocution de bienvenue prononcée par M. le Président de la Société organisatrice, suivie d'un bref aperçu sur la région frontalière. Il tient à remercier de leur présence M. Gagnebin, Ministre délégué au Conseil de l'Europe, M. Jaccard, chef de section au Département politique fédéral, M. Muller, directeur du Secrétariat des Suisses à l'étranger à Berne.

Le consulat de Mulhouse a mis à notre disposition un magnétophone pour enregistrer les débats.

Le président donne la parole à M. Jaccard, qui nous entretient d'un sujet très intéressant, que nous avons hâte de voir se réaliser, ce qui permettrait au Suisse à l'étranger de voter en matière fédérale. Cette votation passera devant le peuple suisse au mois d'octobre prochain, il est souhaitable que nos droits seront enfin reconnus. Après cet exposé très détaillé et écouté avec beaucoup d'attention, le président donne la parole à M. Muller, directeur du Secrétariat des Suisses à l'étranger, qui nous parle de l'œuvre des Suisses à l'étranger et son avenir où il est question du nouveau drapeau, qui sera créé pour nous autres à l'étranger, c'est le siège du (nouveau) secrétariat (la mappemonde avec la croix suisse dans un coin).

M. Prodolux, Consul de Besançon, n'est pas d'accord et propose de rester au drapeau tel que nous l'avons. De toute façon, ce n'est pas encore un fait accompli, M. Muller termine son discours en disant le plaisir qu'il a eu de participer à notre séance, la première depuis sa nomination à Berne. Puis la parole est à M. d'Orelli, qui nous donne quelques renseignements sur la coopérative de cautionnement.

Le temps passe, et il faut songer au déjeuner, vers 12 h 30 la séance est levée, tous les membres présents se déplacent dans la grande salle attenante où un vin d'honneur est offert par M. Scalabrino, Consul à Mulhouse, qui est hélas ! absent à l'étranger pour un remplacement provisoire, nous espérons

bien le revoir à nouveau dans ce consulat.

L'ambiance est très agréable et tout le monde se mit à table où un repas copieux est servi. Durant le repas quelques personnes prennent la parole soit pour remercier soit pour raconter des anecdotes.

Vers 15 heures, les cars sont là, et nous devons hélas ! quitter la table où la gaieté régnait pour effectuer un tour de ville à Bâle ajouté au programme de la journée. Après avoir fait admirer les principales curiosités de la ville ainsi que l'emblème du coin des Trois Frontières, le retour s'effectua, sans encombre vers 17 h 30 à Huningue. C'est la dislocation, aussi tous ceux qui partent remercient le Comité pour cette belle journée où la fraternité et la gaieté marchaient de pair.

Nous avons eu, hélas ! beaucoup de frais à supporter, mais c'est une consolation de remarquer que chacun était enchanté de ce court séjour dans notre région. Le prochain Congrès aura lieu au mois d'avril 1967, à Mulhouse.

Ce fut pour (nous) notre Comité une grande satisfaction d'avoir pu, dans la mesure du possible, rendre agréable cette journée à tous les participants.

Courrier des lecteurs

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Faisant suite à votre article P.S., page 9 paru dans le numéro 5 de mai 1966 de votre revue mensuelle, à la fin du titre « 1966 » — « Année de la Cinquième Suisse » —, je me permets de vous demander de bien vouloir me faire parvenir gratuitement, tel que vous nous le proposerez : DIX EXEMPLAIRES DU « MESSAGER » traitant du problème crucial qui se pose depuis longtemps aux Suisses à l'étranger. Je trouve votre initiative excellente qui, certainement, sera le meilleur moyen de publicité et de propagande pour une cause juste et honnête auprès de nos compatriotes de l'intérieur.

Je les enverrai aux personnes connues depuis des décades et qui peuvent éventuellement ignorer l'importance du problème concernant « i fuor-usciti » helvétiques qui ont quitté le pays à grand regret autrefois !

En vous remerciant vivement à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

E. MEYER,
Retraité des Mines.

M. Meyer a été jusqu'ici le seul abonné à nous demander des justificatifs en vue de la propagande à faire en Suisse, auprès de nos compatriotes.

Nous aurions voulu les voir plus nombreux !

LA RÉDACTION.

PARIS

CERCLE COMMERCIAL SUISSE 2 octobre : Bourgogne.

PARIS, FONTAINEBLEAU, AUXERRE (visite), ARCIS-SUR-CURE. Très joli itinéraire sur les bords de la Cure, AVALLON (déjeuner).

L'après-midi, continuation du circuit : VALLEE DU COUSIN, VEZELAY, un des hauts lieux du génie esthétique français au moyen âge. Visite de la basilique Sainte-Madeleine.

Retour à Paris par la BASSE-BOURGOGNE et NEMOURS.

Prix avec repas : 35 F. Prix sans repas : 22 F.

Le nombre de places étant limité à cinquante-cinq, veuillez vous inscrire le plus vite possible.

Le départ est fixé à 7 h 30 devant le siège du C.C.S., 10, rue des Messageries.

BUREAUX FERMES A L'AMBASSADE DE SUISSE LES SAMEDIS SUIVANTS

Août : 13, 27.

Septembre : 10, 24.

Octobre : 8, 22.

Novembre : 5, 19.

Décembre : 3, 17, 31.